



INFORMATION VACANCES CCLB AUTOMNE 2018

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'Espace Jeunes pour les vacances,
Du lundi 22 Octobre 2018 au vendredi 02 novembre 2018.

Dans le cadre d'un projet d'animation en collaboration avec la Communauté de Communes des Luys en Béarn, nous réalisons sur chaque période de vacances scolaires (hiver, printemps, été et automne), un programme d'activités variées en fonction des classes.

- ✓ Pour les jeunes en classes **de 6^e et de 5^e** : un accueil tournant a été mis en place sur les 4 communes : Montardon, Sauvagnon, Serres-Castet et Navailles-Angos. Pour ces vacances d'automne, il aura lieu à **l'Espace Jeunes au centre festif de Sauvagnon.**
- ✓ Pour les jeunes en classes **de 4^e et de 3^e** : l'accueil se fera toujours à **l'Espace Jeunes au Centre Social Alexis Peyret.**

L'équipe d'animation est composée des animateurs permanents **Mathieu ALATINTE, Hélène LIMERAT, Quentin BARNAUD.** Des animateurs seront embauchés en renfort sur la période : **Rémy MELLADO, Timothé CHAMBAUD et Magali ARRAMON.**

Pendant les vacances, pour tout renseignement, nous sommes joignables au Centre Social au **05 59 33 11 66** ou au **06 02 07 84 62** et un animateur est présent tous les après-midis de 14h à 18h (sauf fermetures exceptionnelles). Vous pouvez également nous contacter par mail **uniquement** à l'adresse suivante : **quentin.barnaud@csap.fr**

Pour ces vacances, nous proposons **deux types de formules** : en journée et en après-midi/soirée. Tous les repas sont compris (hors goûter).

Pour les journées :

Au local de Sauvagnon pour les **6^{ème}/5^{ème}** et de Serres-Castet pour les **4^{ème} /3^{ème}**

| | | | | |
|---|--------------------|-------|---------------------------|---|
| Accueil du matin : Arrivée des jeunes sur le lieu d'accueil | ACTIVITES DU MATIN | Repas | ACTIVITES DE L'APRES-MIDI | Accueil du soir : Récupération des jeunes sur le lieu d'accueil |
| 8h30 à 9h00 | | | | 17h30 à 18h00 |

Pour les après-midis/soirées :

Au local de Sauvagnon pour les **6^{ème}/5^{ème}** et de Serres-Castet pour les **4^{ème} /3^{ème}**

| | | | | |
|--|---------------------------|-------|------------------------|---|
| Accueil de l'après-midi : Arrivée des jeunes sur le lieu d'accueil | ACTIVITES DE L'APRES-MIDI | Repas | ACTIVITES DE LA SOIREE | Accueil du soir : Récupération des jeunes sur le lieu d'accueil |
| 13h30 à 14h00 | | | | 21h30 à 22h00 |

Un service de navette, **sans inscription, gratuit et accessible à tous** est désormais mis en place par un transporteur privé. Vous trouverez les horaires sur le document joint. **Veillez à bien respecter les horaires des navettes à l'aller comme au retour. Que ce soit en journée, ou en après-midi soirée, les parents qui ne se présenteront pas à l'arrêt pour récupérer leur jeune, seront contraints de le récupérer à la fin du circuit navette : à l'espace jeunes de Serres - Castet.** Ces horaires sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'activité. Vous en serez alors informés.



Règlement sur la modification des présences :



- ✓ Des bulletins de modifications (annulation et ajout de journée) devront être complétés et signés puis adressés à l'accueil du Centre Social Alexis Peyret ou scannés par mail (quentin.barnaud@csap.fr).
- ✓ **Toute absence non signalée par écrit (par bulletin de modification) 8 jours à l'avance sera due, sauf sur délivrance d'un certificat médical daté et délivré dans la semaine qui suit. Pour éviter toute dérive d'annulations multiples et les problèmes de logistique afférents, il ne sera toléré que 2 annulations maximum (hors maladie avec certificat).**



- ✓ Désormais, nous accepterons les dossiers **d'une seule autre famille** par personne.

Facturation :

Une facture vous sera adressée en fonction des journées de présences en fin de vacances. Les règlements pourront se faire par chèques et chèques vacances (possibilité d'échelonner le paiement si besoin). Nous appliquons une grille de tarification en fonction de vos ressources. Cette grille est établie en fonction des quotients familiaux. Pour justifier de la tarification « temps libre », une **photocopie de l'attestation Caf « Aide Temps Libre »** vous sera demandée, et **est obligatoire**, nous serons contraint, le cas échéant, de vous facturer avec la tarification supérieure.

| Quotient | Temps libre | <799 | 800 à 990 | 991 à 1499 | > 1500 |
|----------------|-------------|---------|-----------|------------|---------|
| Tarif 1 | 5,90 € | 7,70 € | 9,20 € | 11,70 € | 13,20 € |
| Tarif 2 | 7,70 € | 8,70 € | 10,20 € | 13,20 € | 16,20 € |
| Tarif 3 | 8,70 € | 10,70 € | 12,50 € | 15,20 € | 18,20 € |
| Tarif 4 | 9,70 € | 12,70 € | 14,50 € | 17,20 € | 20,20 € |
| Tarif 5 | 10,70 € | 14,70 € | 16,50 € | 19,20 € | 22,20 € |
| Tarif 6 | 11,70 € | 16,70 € | 18,50 € | 21,20 € | 24,20 € |
| Tarif 7 | 14,70 € | 18,70 € | 20,50 € | 23,20 € | 25,20 € |

Attention : Sans les éléments permettant le calcul de votre quotient familial, nous serons dans l'obligation d'appliquer le tarif le plus élevé. En cas de non-paiement, nous nous réservons le droit de ne plus inscrire votre enfant à l'Espace Jeunes.

INFORMATION DOSSIERS INSCRIPTION :

Les dossiers d'inscriptions seront disponibles le **Samedi 06 Octobre 2018 au Centre Social Alexis Peyret de Serres-Castet à 10h00.**

L'équipe d'animation vous distribuera le dossier d'inscription à votre entrée et les inscriptions se feront en suivant jusqu'à 12h00.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte. Merci de votre compréhension et à bientôt !

L'équipe d'animation